

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-636082

27036

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12462

Société : Royal Air Maroc

☒ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : GENANE ICHRAK

Date de naissance : 23/07/1985

Adresse : 20, bd de la meque

Tél. : 0662763330

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : ☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Anémie ferriprive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Social Ben Abdelah - 1^{er} étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (L.G.) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
SOINS FORMATION RECHERCHE

À faire dans 8 jours

المستشفى الجامعي
الدولي الشيخ خليفة
علاج تكوين بحث



2100359414 / H0121016267

Prénom : ICHRAK

Nom : GENANE

DDN : 23/07/1985 E: 17/06/2021

Service : HDJ MEDECINE 1 (NA)



PAYANT

Sexe: F

وصف

ance

Le 17/06/2021

Prme Genane Ichrak

- NFS + Ig

- ferihimie

- fer sérique

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB KENZA
Médecin Biologiste
Hay Bachkou, Rés. Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél : 06.99.95.95.50

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB KENZA
Médecin Biologiste
Bachkou, Rés. Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél : 06.99.95.95.50

مختبر التحليلات الطبية باشكو

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou



Docteur Kenza TAYEB
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

FACTURE N° : 000008489

CASABLANCA le 26-06-2021

Mme GENANE Ichrak

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
	Fer sérique ou sidérémie	B60	B

Total des B : 390

TOTAL DOSSIER : 720.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent vingt dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou, Rés. Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél : 05 22 85 65 50



2100359414 / H0121016267

Prénom: ICHRAK

Nom: GENANE

DDN: 23/07/1985 E: 17/06/2021

Service: HDJ MEDECINE 1 (NA)



PAYANT

Sexe: F

COMPTE RENDU

Le 17/06/2021

- Mme Genane Ichrak, âgée de 36 ans.
- Sans antécédents médicaux chirurgicaux particuliers.
- Présente une anémie ferriprive chronique, sensible à la supplémentation en fer par voie orale, avec une Hb à 11.5 g/dl et une ferritine à 4.5 ng/dl.
- La patiente a été admise pour supplémentation en fer par voie intraveineuse.
- Administration de 2 ampoules de Venofer, bien supportée.
- Patiente déclarée saine.
- À revoir en consultation dans 30 j pour contrôle, avec un bilan biologique de contrôle.

SIGNATURE MEDECIN

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 72 193 / 2021 du 17/06/2021

Nom patient : GENANE ICHRAK

Entrée 17/06/2021

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 17/06/2021

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
PERFUSION	1,00	F	700,00	700,00
			Sous-Total	700,00
PHARMACIE (en sus)	1,00		142,66	142,66
			Sous-Total	142,66
Total Frais Clinique				842,66

Arrêtée la présente facture à la somme de :	
HUIT CENT QUARANTE-DEUX DIRHAMS SOIXANTE-SIX CENTIMES	Total 842,66

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	900,00				900,00	-57,34

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL
 100 - AVENUE DE LA LIBERTÉ
 20000 - MONTEVIDEO - URUGUAY

ANNEXE PHARMACIE

Nom patient : GENANE ICHRAK	N° Facture 72 193	2100359414
-----------------------------	-------------------	------------

Produit	Quantité	Prix Unitair	Montant
VENOFER 100mg Injecta (05)	2	71,33	142,66
Sous-Total médicaments			142,66
	Total pharmacie		142,66

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
 Tel : 05 29 03 53 45
 Fax : 05 29 00 44 77
 E-mail : contact@hckm-hck.ma
 N° IPN 090061862
 ICE HCK : 00174003000036

CASABLANCA

N°: 21061710211510390 / 1 / 580 976

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
2100359414	GENANE ICHRAK	17/06/2021

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		900,00
PAYANT	Total payé	900,00
NEUF CENTS DIRHAMS		

Reçu établi par : KHA.GOU

Hapital Chirch Khalifa Ibn Zaid
Tel: 05 29 03 53 35
Email: info@hapital.com
ICE PCN: 001 202 3102 4776

Date du prélèvement : 26-06-2021 à 09:14
Code patient : 2103040002
Né(e) le : 23-07-1985 (35 ans)



Mme GENANE Ichrak

Dossier N° : 2106260011

Prescripteur : HOPITAL CHEIKH KHALIFA

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XS; Fluorescence en Cytométrie de flux)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient(e) et de l'âge de grossesse"

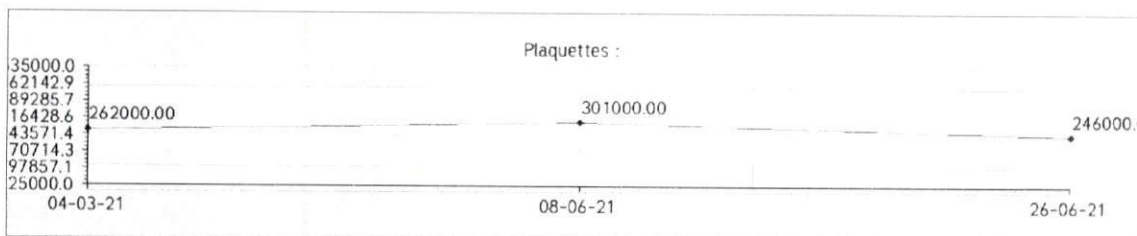
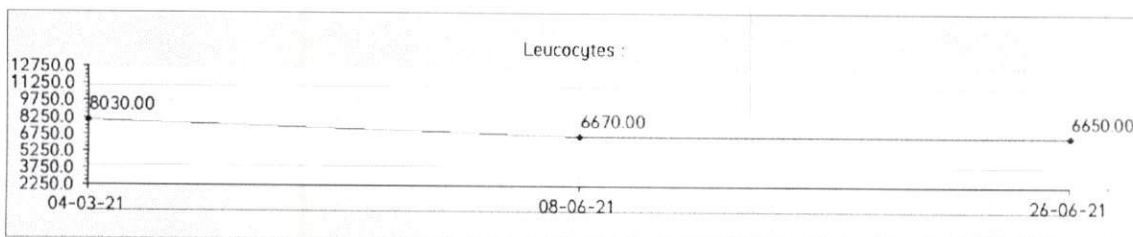
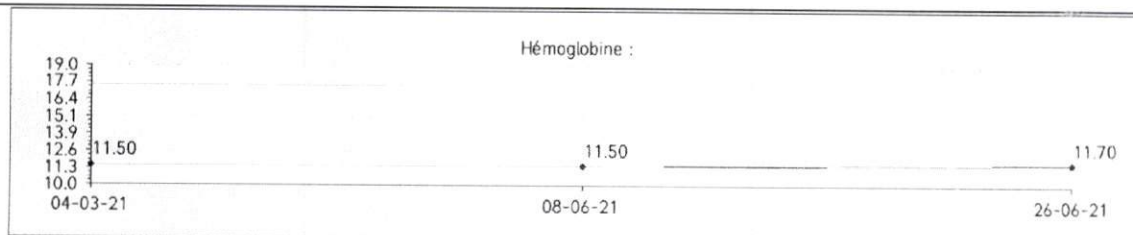
				08-06-2021
Hématies :	4.44	M/mm3	(3.80-5.70)	4.42
Hémoglobine :	11.7	g/dL	(11.5-17.5)	11.5
Hématocrite :	35.8	%	(34.0-53.0)	35.1
VGM :	81	fL	(76-96)	79
TCMH :	26	pg	(24-34)	26
CCMH :	32.7	g/dL	(31.0-37.0)	32.8
Leucocytes :	6 650	/mm3	(4 000-11 000)	6 670
Polynucléaires Neutrophiles :	59.2	%		60.4
Soit:	3 937	/mm3	(1 400-7 700)	4 029
Lymphocytes :	32.8	%		31.9
Soit:	2 181	/mm3	(900-4 800)	2 128
Monocytes :	6.9	%		6.4
Soit:	459	/mm3	(150-1 000)	427
Polynucléaires Eosinophiles :	0.8	%		1.0
Soit:	53	/mm3	(0-600)	67
Polynucléaires Basophiles :	0.3	%		0.3
Soit:	20	/mm3	(0-150)	20
Plaquettes :	246 000	/mm3	(110 000-450 000)	301 000

Conclusion :

Hémogramme normal.

Casablanca - Tél : 05.22.85.65.50
Hay Bachkou, Atlas 2 - N°3
Mme GENANE Ichrak
Docteur Kenza TAYEB
LABORATOIRE MEDICAL BACHKOU

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie



BIOCHIMIE SANGUINE

Fer sérique

(Dosage colorimétrique – Roche Diagnostics Cobas)

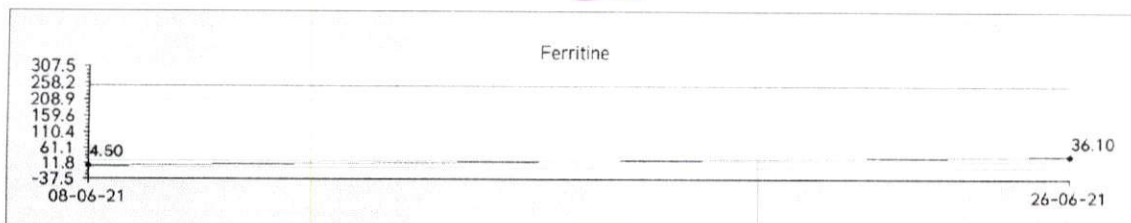
54.10 $\mu\text{g/dL}$ (50.00–160.00)
9.7 $\mu\text{mol/L}$ (9.0–28.6)

Ferritine

(Technique immuno-enzymatique AIA 360)

36.1 ng/mL (20.0–250.0)

08-06-2021
4.5



Validé par Dr. TAYEB Kenza

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou, Rés. Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél : 05.22.85.65.50

Hay Bachkou, N° 70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca

Tél : 05 22 85 65 50 - Fax : 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com

ICE : 001917124000053 - Patente : 36375554 - R.C : 422272 - IF : 18755413

Codes INPE Dr Kenza TAYEB : 097163620 - Codes INPE Laboratoire : 093061307